

Alerte et informations aux populations

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations, qu'est-ce que c'est ?

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet d'avertir la population d'une zone d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir.

Reconnaître les sirènes SAIP

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Les comportements réflexes à adopter

Si les sirènes sonnent, 3 comportements réflexes de sauvegarde sont à adopter :

- En situation de crise, les réseaux téléphoniques et internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne (radio) est celle qui a le plus de chance de résister. Les antennes de radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.
- Si l'on vous demande de vous confiner : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.
- Tenez-vous prêts à évacuer dans les plus brefs délais.

De manière générale

- Ne restez pas dans un véhicule
- Ne restez pas près des fenêtres
- N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors
- N'allumez pas une quelconque flamme
- Ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Ne revenez pas sur vos pas

Les essais mensuels

Tous les premiers mercredis du mois, les sirènes font l'objet d'un essai mensuel afin de tester leur état de fonctionnement.